

COMMISSION FUTSAL

T. 04.76.26.87.74

REUNION DU MARDI 13 NOVEMBRE 2018

Présents : LOUIS J. - CARRETERO C.

La Commission Futsal rappelle aux clubs
qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous



Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

Coordonnées du Responsable Championnat Séniors : CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

Courriers :

Espoir Futsal 38 2 / Arbre de Vie : pour cause de gymnase indisponible, la rencontre prévue le samedi 24/11/18 à 19h30 est décalée au dimanche 25/11/18 à 20h00 (Gymnase ST Alban de Roche, St Alban de Roche).

Futsal des Géants / L'Arbre de Vie 1 : Reporté au Lundi 19/11/18 à 20h30 (Gymnase Des Saules, Grenoble).

OND 2 / Pays Voironnais 3 : Reporté au mardi 20/11/18 à 20h00 (Salle des Sports, St Georges d'Espérance).

OND 1 / Etoile Futsal Fontaine : Reporté à une date ultérieure.

Futsal Pont de Claix : Engagement d'une équipe séniors en championnat départemental (Attente de décision de Ligue).

Etoile Futsal Fontaine : Remplace FO Rivois 2 en D2 Futsal

INFOS :

L'Assemblée Générale d'hiver aura lieu le samedi 24 novembre au TSF à Voiron. Pointage à partir de 07h45 et début de l'AG à 9h00. TOUS LES CLUBS SONT TENUS D'ETRE REPRESENTES sous peine d'une sanction financière (260 euros). La présence du président du club ou d'une personne licenciée dans ce même club et munie d'un « POUVOIR » (à télécharger sur le site du DIF) dûment rempli et avec le cachet du club ainsi qu'une pièce d'identité.

OND 1 / Etoile Futsal Fontaine : Reporté à une date ultérieure.

Championnat U13 : Réunion avec les clubs intéressés le Jeudi 15/11/2018 à 18h30 au DIF.

COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL U13, U15, U17 et Féminines Seniors :

A tous les clubs Foot libre et futsal : Vous pouvez vous inscrire dès à présent par Mail auprès du District de l'Isère.

Inscrits à ce jour : U 13 : USVO, 6 équipes.

Futsal des Géants : 2 équipes

U 15 : USVO, 2 équipes.

U 17 : USVO, 1 équipe.

Le Racing Club de Virieu Futsal, met son gymnase à disposition du DIF le week-end du 12, 13 /01/2019 pour la Coupe Départementale Futsal.

Espoir Futsal 38, met son gymnase à disposition du DIF le week-end du 19, 20/01/2019 pour la Coupe Départementale Futsal.

Championnat U13 : inscrits à ce jour, Etoile Futsal Fontaine (2 équipes) Futsall des Géants (1 équipe).

En D1 Futsal, les licences spécifiques futsal sont obligatoires même pour les équipes faisant partie d'un club de foot libre.

Catégories U16F, U17F et U17G : Voir le PV de la commission des règlements paru le 06/09/2018. Question du GPT Fures Isère.

COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL SENIOR :

Tirage au sort des 8° de finales qui se joueront Semaine 47 (du 19/11 au 25/11/18).

Tirage effectué par Mr Boulord Jean Marc.

RCA 2 / Etoile Futsal Fontaine : Le dimanche 25/11/18 à 20h15 (Gymnase Le Vergeron, Moirans).

RC Virieu 2 / Grenoble Futsal : Sous réserve : Le vendredi 23/11/18 à 20h00 (Halle des Sports, Virieu).

Pays Voironnais 3 / Espoir Futsal 38 1 : Le dimanche 25/11/18 à 15h00 (Gymnase Lafaille, Coublevie).

JOGA 2 / Crolles Fc 3 : Le samedi 24/11/18 à 17h00 (Gymnase Reynies Bayard, Grenoble).

Mistral Grenoble / Pays Voironnais 2 : Le vendredi 23/11/18 à 20h30 (Gymnase Ampert, Grenoble).

Vie et Partage / FO Rivois : Le samedi 24/11/18 à 18h00 (Gymnase Croix de Verrine, Grenoble).

Espoir Futsal 38 2 / Arbre de Vie : Le dimanche 25/11/18 à 20h00 (Gymnase ST Alban de Roche, St Alban de Roche).

Nuxerete Fs 38 2 / Futsall des Géants : Le Samedi 24/11/18 à 20h00 (Gymnase Charles de Gaulle, Noyarey).

CHAMPIONNAT FUTSAL D1 :

4° journée :

Vie et Partage 2 / RCA Futsal 2 : Reporté à une date ultérieure.

5° journée : Consulter la page compétition sur le site du DIF pour la suite du championnat.

CHAMPIONNAT FUTSAL D2 :

3° Journée :

Futsal O Rivois 1 / OND 2 : Le Lundi 05/11/18 à 20h30 (Gymnase SIS, Rives).

Pays Voironnais 3 / Virieu Futsal 2 : Le Dimanche 11/11/18 à 15h00 (Gymnase Lafaille, Coublevie).

OND 1 / Etoile Futsal Fontaine : Reporté à une date ultérieure.

Crolles Fc 3 / Espoir Futsal 38 2 : Le Samedi 10/11/18 à 19h00 (Gymnase Le Cube, Bernin).

Nuxerete Fs 38 2 / Exempt

4° journée :

Espoir Futsal 38 2 / Futsal O Rivois 1 : Le samedi 17/11/18 à 19h30 (Gymnase ST Alban de Roche, St Alban de Roche).

Etoile Futsal Fontaine / Crolles Fc 3 : Le lundi 12/11/18 à 20h30 (Gymnase Aristide Berges, Seyssinet).

OND 2 / Pays Voironnais 3 : Le mardi 20/11/18 à 20h00 (Salle des Sports, St Georges d'Espéranche).

Virieu Futsal 2 / Nuxerete Fs 38 2 : Le vendredi 16/11/18 à 20h00 (Halle des Sports, Virieu).

Exempt / OND 1.

Informations diverses :

FORMATION D'EDUCATEURS FUTSAL

Inscription sur le site internet du District de l'Isère de Football : onglet FORMATIONS – INSCRIPTIONS

Module Futsal base – découverte : le **VENDREDI 15 FEVRIER 2019**, lieu à déterminer.

Prérequis : Etre âgé de 16 ans minimum - Etre licencié FFF. Coût de la Formation : 50 euros

Inscription sur le site internet de la Ligue Auvergne - Rhône-Alpes de Football : onglet FORMATIONS – INSCRIPTIONS Module

Module Futsal base (découverte + perfectionnement) : **du 2 au 5 janvier 2019** à Lyon (lieu à déterminer).

Tarif = 140€ en demi-pension

Certification Fédérale Futsal base : le 18 janvier 2019 à Lyon (lieu à déterminer) et le 24 mai 2019 à Andrézieux Bouthéon (Loire). Tarif = 20€

DETECTION U15/U18 Garçons

Dimanche 2 décembre 2018

GYMNASE REYNIES BAYARD : 10 RUE LEO LAGRANGE – 38100 GRENOBLE.

Le RDV : 9H30 précises pour les joueurs inscrits

La fin du rassemblement : **aux alentours de 12H.**

Joueurs nés en 2004, 2003, 2002, 2001

Modalités d'inscription : les joueurs sont proposés par les clubs Futsal, dont au moins 1 Gardien ;
Si effectif insuffisant compléter par des Joueurs U14 nés en 2005.

CHAMPIONNAT FUTSAL FEMININ

Inscrits à ce jour, FO Rivois (1 équipe), Pays Voironnais (1 équipe), Futsall des Géants (1 équipe).

Le DIF suite à la demande de certains clubs, souhaite créer un championnat Futsal Féminin seniors pour la saison 2018/2019. Pour la 1^{ère} année de fonctionnement aucun frais d'inscription ne sera demandé.
Seul la LICENCE est OBLIGATOIRE et une tenue sportive correcte exigée (CIRCULAIRE 4 du 04 JUILLET 2014).